

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 17.01.2025
Visible par le public jusqu'au: 17.01.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000013361

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - Surélévation de la toiture, création d'un appartement, isolation des façades, pose d'une PAC extérieure, Chamoson

Titre du projet de construction

Surélévation de la toiture, création d'un appartement, isolation des façades, pose d'une PAC extérieure

Numéro pour consultation eConstruction

3f8481b0

Requérant(e)

Pierre Christophe Carrupt

Auteur(e) de plans

Carole Boillat

Auteur(e) de plans - Entreprise

Carole Boillat Architecture

Auteur(e) de plans

Michel Perraudin

Parcelle

Parcelle 9792, No Folio 38, Lieu-dit Les Plantys

Coordonnées

1'116'256 2'583'768

Propriétaire

Pierre Christophe Carrupt

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone moyenne densité, Zone agricole 1 viticole

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 17.02.2025

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 17.01.2025
Visible par le public jusqu'au: 17.01.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000013366

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - Object de peu d'importance, Chamoson

Titre du projet de construction

Object de peu d'importance

Numéro pour consultation eConstruction

d6433a5c

Requérant(e)

JEAN DUBOIS

Auteur(e) de plans

JEAN DUBOIS

Parcelle

Parcelle 225, No Folio 3, Lieu-dit Berze

Coordonnées

1'117'360 2'580'742

Propriétaire

JEAN DUBOIS

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone chalets

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un

délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 17.02.2025

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 17.01.2025
Visible par le public jusqu'au: 17.01.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000013362

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - agrandissement d'une fenêtre et de deux balcons, Chamoson

Titre du projet de construction

agrandissement d'une fenêtre et de deux balcons

Numéro pour consultation eConstruction

ba3d3f3c

Requérant(e)

Grégoire Comina

Auteur(e) de plans

Grégoire Comina

Parcelle

Parcelle 769, No Folio 12, Lieu-dit Némiaz

Coordonnées

1°11'17"708 2°58'3"330

Propriétaire

Association "Le puits de Joie"

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone faible densité de montagne

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre

postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 17.02.2025

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 17.01.2025
Visible par le public jusqu'au: 17.01.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000013365

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - agrandissement d'un chalet existant, construction d'un cabanon de jardin et pose d'une PAC externe, Chamoson

Titre du projet de construction

agrandissement d'un chalet existant, construction d'un cabanon de jardin et pose d'une PAC externe

Numéro pour consultation eConstruction

2907f8c8

Requérant(e)

bureau 3DAO

Auteur(e) de plans

Jean-Paul Lathion

Auteur(e) de plans - Entreprise

bureau 3DAO

Parcelle

Parcelle 2423, No Folio 3, Lieu-dit Djuet

Parcelle

Parcelle 2423, No Folio 3, Lieu-dit Djuet

Coordonnées

1'117'004 2'581'138

Propriétaire

Patrick Jaton

Propriétaire

Leonor Jaton

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone chalets

Dérogation(s)

Art.64 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson

Chemin Neuf 9

1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 17.02.2025

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 17.01.2025
Visible par le public jusqu'au: 17.01.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000013363

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - Rénovation énergétique du bâtiment, Chamoson

Titre du projet de construction

Rénovation énergétique du bâtiment

Numéro pour consultation eConstruction

be08501b

Requérant(e)

Fondation L'artisane Nouvelle

Auteur(e) de plans

Carole Boillat

Auteur(e) de plans - Entreprise

Carole Boillat Architecture

Auteur(e) de plans

Michel Perraudin

Parcelle

Parcelle 8646, No Folio 34, Lieu-dit La Posse

Coordonnées

1'117'138 2'583'729

Propriétaire

Fondation L'artisane Nouvelle

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone forte densité

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des

constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.
Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 17.02.2025